



LA PLAINE DES PALMISTES

Affaire n°30-130419 : Acquisition engins et véhicules professionnels techniques / Validation du dossier technique et du financement prévisionnel au titre du PST 2018-2020

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **09 AVRIL 2019** et que le nombre de membres en exercice étant de 29, le nombre de **présent(s)** est de : 17

Absent (s) : 08

Procuration (s) : 04

Total des votes : 21

Secrétaire de séance : ALOUETTE Priscilla



LE MAIRE

Marc Luc BOYER

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN
DATE DU TREIZE AVRIL**

DEUX MILLE DIX-NEUF

L'an deux mille dix-neuf le **TREIZE AVRIL** à neuf heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Marc Luc BOYER.

PRÉSENTS : Marc Luc BOYER Maire - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1^{er} adjoint - Gervile LAN YAN SHUN 3^{ème} adjoint - Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4^{ème} adjointe - Micheline ALAVIN 5^{ème} adjointe - Yves PLANTE 6^{ème} adjoint - Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} adjointe - Jean Benoit ROBERT 8^{ème} adjoint - René HOAREAU conseiller municipal - Marie Lucie VITRY conseillère municipale - Jasmine JACQUEMART conseillère municipale - Marie Josée DIJOUX conseillère municipale - Ghislaine DORO conseillère municipale - Priscilla ALOUETTE conseillère municipale - Alette ROLLAND conseillère municipale - Johnny PAYET conseiller municipal - Sabine IGOUFE conseillère municipale.

ABSENT(S) : Didier DEURWEILHER conseiller municipal - Jacques GUERIN conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale - Toussaint GRONDIN conseiller municipal - Éric BOYER conseiller municipal - Lucien BOYER conseiller municipal - Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale.

PROCURATION(S) : Laurence FELICIDALI 2^{ème} adjointe à Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4^{ème} adjointe - Victorin LEGER conseiller municipal à Gervile LAN YAN SHUN 3^{ème} adjoint - André GONTHIER conseiller municipal à Marc Luc BOYER Maire - Jean Noël ROBERT conseiller municipal à René HOAREAU conseiller municipal.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20190413-DCM30-130419-
DE
Date de télétransmission : 18/04/2019
Date de réception préfecture : 18/04/2019

Affaire n° 30-130419:
Acquisition engins et véhicules professionnels techniques / Validation du dossier technique et du financement prévisionnel au titre du PST 2018-2020

Le renouvellement du matériel roulant technique des services éponymes devient de plus en plus urgent et s'inscrit dans un programme global déjà engagé depuis quelques années.

Avec ces nouveaux moyens, la Collectivité pourra éviter le recours trop fréquent à des prestations externes souvent onéreuses et répétitives (optimisation de la commande publique pour des économies budgétaires en vue...), en raison de la vétusté des matériels existants ou à l'absence de certains d'entre eux.

Ce renouvellement de véhicules professionnels techniques permet à la Collectivité d'avoir une flotte adaptée aux interventions des services pour répondre notamment aux demandes de plus en plus pointues d'administrés agissant souvent comme des sentinelles et soucieux de l'amélioration de leur environnement proche.

Il s'agit précisément d'acheter :

- Un fourgon équipé d'une nacelle élévatrice,
- Un compacteur de type Bomag 100,
- Un fourgon long surélevé avec hayon élévateur.

Dans ce programme d'acquisition, tous les véhicules vont venir en remplacement de ceux qui sont existants, sauf pour le fourgon ou il s'agit d'une acquisition en vue de satisfaire un besoin récurrent du service environnement pour du transport de charges, notamment de plantes en pot à l'occasion des demandes internes ou externes régulières (administrés, associations, protocole, animation...)

Pour mémoire, il est rappelé que ce projet a été validé par le Conseil Municipal de septembre 2018 et qu'il y a lieu aujourd'hui de valider le programme d'acquisition ainsi que le lancement de cette opération sur l'année 2019.

Il est proposé le plan de financement suivant :

ORIGINE	TAUX	MONTANT
Conseil Départemental au titre du PST	80 %	140 000.00 €
Commune	20%	35 000.00 €
Montant total opération		175 000.00 €
Montant TVA à 8.5%		14 875.00 €
Montant TTC		189 875.00 €

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal :

- Conformément à l'article L. 2121-17 du CGCT précisant que, le Conseil Municipal ne peut délibérer valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente.
- Vu l'absence de quorum constaté à la séance du 08 avril 2019 à partir de l'affaire 08, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a été à nouveau convoqué ce jour, et peut ainsi valablement délibérer sans condition de quorum.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20190413-DCM30-130419-
DE
Date de télétransmission : 18/04/2019
Date de réception préfecture : 18/04/2019

Le Conseil Municipal, à LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS, 1 abstention (Alette ROLLAND conseillère municipale) :

- VALIDE le plan de financement ci-dessus,
- AUTORISE la réalisation de cette opération en validant le programme d'acquisition,
- AUTORISE le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tout document se rapportant à cette affaire.

(Pièce-Jointe : Devis estimatif de 175 000€).

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

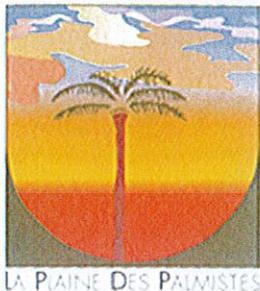
Pour copie conforme

LE MAIRE,



Marc Luc BOYER

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20190413-DCM30-130419-
DE
Date de télétransmission : 18/04/2019
Date de réception préfecture : 18/04/2019



Acquisition engins et véhicules professionnels techniques

Devis estimatif

	DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
1	Fourgon équipé d'une nacelle de 15 mètres minimum	1	100 000.00 €	100 000.00 €
2	Compacteur	1	26 000.00 €	26 000.00 €
4	Fourgon long et surélevé avec hayon élévateur	1	49 000.00 €	49 000.00 €
MONTANT TOTAL				175 000.00 €

La Plaine des Palmistes le, 25 mars 2019

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20190413-DCM30-130419-DE
 Date de rétrotransmission : 18/04/2019
 Date de réception préfecture : 18/04/2019